

Ce qui n'est pas nommé n'existe pas... Oserions-nous également dire que ce qui n'est pas chiffré n'existe pas ? Depuis quelques années, la question des règles et de leur coût fait l'objet de nombreuses études à travers le monde. En moyenne, les premières règles apparaissent entre 11 et 14 ans pour durer jusqu'à la ménopause, qui survient entre 45 et 55 ans. Les femmes ont donc leurs règles durant 39 années, ce qui correspond, en moyenne à être réglées environ 500 fois durant leur vie. Si l'on souhaite chiffrer le nombre de femmes touchées, cela correspond environ à un quart de la population dans les pays occidentaux. Or, être réglée entraîne des coûts qui peuvent se révéler accessoires pour certaines personnes mais beaucoup moins pour celles qui vivent en situation de précarité. En France, au Royaume-Uni ou encore en Belgique, la presse et des associations ont tenté d'estimer le budget que cela pouvait représenter pour les femmes. Au Royaume-Uni, selon une enquête de la BBC, ce coût s'élèverait à 1432 livres sterling (1626 euros) alors qu'en France, d'après le quotidien *Le Monde*, cette estimation prenant en compte, outre les protections intimes, toutes les dépenses parallèles, s'élève à 5864 euros. [...]

La précarité menstruelle, késako ? Il s'agit de la difficulté ou du manque d'accès des personnes réglées aux protections périodiques en raison de leur manque de moyens financiers. Qui dit coût financier dit inévitablement précarité accrue pour les personnes vivant dans la pauvreté, d'où ce concept de « précarité menstruelle » apparu en 2015 en France et dénoncé à cette époque par le collectif Georgette Sand qui a mobilisé l'ensemble du paysage associatif autour de la taxe sur les protections menstruelles, appelée « taxe tampon ». Cette mobilisation a ensuite traversé les frontières françaises. La précarité menstruelle résulte également du manque d'information et d'infrastructures adaptées. À travers le monde, une femme sur dix ne pourrait pas avoir accès à ces produits. Dans nos pays occidentaux, les femmes sans-abris, les personnes précaires et les étudiantes sont les plus touchées en raison du budget nécessaire à l'achat de ces protections. Les femmes cisgenres, les personnes non-binaires et les hommes trans sont également touché-es par la précarité menstruelle. Dans le monde, jusqu'à 500 millions de personnes vivent dans la précarité menstruelle, selon diverses études. Ce manque d'accès aux protections intimes peut avoir des conséquences extrêmement néfastes, tant en termes de santé qu'en termes d'éducation. Le défaut d'hygiène peut entraîner démangeaisons et infections pouvant aller jusqu'au choc toxique et entraîner la mort. [...]

Comme c'est souvent le cas dans ce type de situation, c'est le secteur associatif et les citoyen-nes lambdas qui ont pris le problème à bras le corps, le monde politique ne montrant que peu d'intérêt pour la question jusqu'il y a peu, nous y reviendrons. En Belgique, et plus précisément à Bruxelles même s'il tend à étendre son action à la Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est le collectif BruZelle qui est le plus actif. Créée en 2016 par Veronica Martinez et Valérie Machiels, inquiètes de la manière dont les femmes sans abris pouvaient se procurer des protections menstruelles, l'association s'est rapidement développée et est aujourd'hui bien connue de la population.

Où en sont nos gouvernant-es ? En Écosse, pays précurseur sur la question, une proposition de loi sur l'accès gratuit et universel des protections périodiques a franchi la dernière étape parlementaire en novembre 2020. Dorénavant, le gouvernement écossais doit permettre à quiconque ayant besoin de tampons ou de serviettes hygiéniques partout dans le pays de les obtenir gratuitement. Les écoles, lycées et universités doivent mettre à disposition gratuitement une gamme de protections périodiques dans leurs toilettes. En Belgique, les politiques sortent doucement du bois. Alors que la précarité menstruelle et le coût des produits liés aux protections périodiques font débat au sein de la société, la « taxe tampon » a été supprimée en juillet 2018 grâce au combat et à la mobilisation du collectif « Belges et Culottées ». Les tampons, protèges-slips et autres coupes menstruelles bénéficient depuis d'une TVA à 6 %. Bien, mais encore ? Margaux de Ré, députée écologiste, a déposé une proposition de résolution dont le texte demande au gouvernement d'étudier l'impact budgétaire de la mise à disposition des protections périodiques dans l'enseignement obligatoire et supérieur, ainsi que le soutien à la mise en œuvre d'un projet pilote dans les établissements scolaires avant fin 2021. [...]

Ces propositions ne font que pallier l'urgence, et n'envisagent encore aujourd'hui aucunement une union des forces en vue d'un réel changement sociétal à l'égard de cette problématique qui va beaucoup plus loin que la simple question des protections périodiques. En effet, de nombreuses femmes déclarent avoir déjà été contraintes de choisir entre acheter des protections hygiéniques ou s'alimenter, d'autres disent avoir déjà manqué le travail ou un rendez-vous faute de protection et la question des règles reste taboue dans notre société. [...] Nous sommes encore aujourd'hui inégales face à l'information obtenue et à la démythification de certaines croyances liées à nos menstruations en fonction de notre éducation et de notre culture. D'où l'importance d'identifier les différents niveaux d'information des différents publics, l'importance, encore et toujours, de labelliser l'EVRAS (Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle) et d'y inclure ces questions de précarité menstruelles, de... la liste est longue comme le bras, et il faudra bien davantage que le faible lobbying politique actuel pour y faire face.

« Brisons les tabous, changeons les règles », July Robert - Margaux Joachim & Sourour Abouda, Revue *Agir pour la culture*, 21 juin 2021